



Maison Sport Santé spécialisée VYV«RE» l'Activité Physique Adaptée & le Sport.

La Maison Sport Santé (MSS) est un espace dédié à toute personne souhaitant débuter ou reprendre avec un accompagnement une activité physique ou sportive adaptée. Son objectif est de proposer une activité physique adaptée, sécurisée et supervisée par des professionnels formés.

1. Public cible

- Personnes atteintes d'une maladie chronique cardio-vasculaire, cardiaque, artéritique et respiratoire,
- Personnes atteintes de comorbidités associées aux pathologies cardio-vasculaires (diabète...),
- Personnes en état de surpoids à obésité morbide,
- Personnes en situation de handicap mais autonomes (séquelles neuro-vasculaires, cancers, covid 19 long, neuropsychiques avec troubles cognitifs),
- Personnes présentant des lombalgies chroniques,
- Personnes âgées de 75 ans et plus (programme spécifique),
- Personnes présentant des troubles sensoriels (mal vision par exemple).

2. Offres et Services

- **Abonnements et Bilans :**

La MSS propose des abonnements comprenant :

- ✓ 12 séances au prix de 145 €. Ce prix comprend un bilan d'entrée, les 12 séances et un bilan de sortie.
- ✓ Le règlement des frais d'inscription peut être effectué en une, deux, trois ou quatre fois.
- ✓ Nous offrons aux adhérents la possibilité de participer à toutes les Activités Physiques Adaptées proposées par la MSS, dans le cadre d'un même abonnement (aquagym, gymnastique et endurance).
- ✓ Passeport Santé : lors de l'inscription, nous remettons à chaque nouvel adhérent un document "Passeport Santé". Ce passeport permet de suivre l'évolution de l'adhérent tout au long de son parcours sportif.
- ✓ À l'issue de chaque abonnement, nous évaluons les progrès sportifs et les besoins de chaque adhérent. En fonction de ces éléments, nous leur proposons soit de renouveler leur abonnement dans notre structure, soit de les orienter vers d'autres centres sport-santé du département, afin de leur offrir un accompagnement toujours plus adapté à leurs objectifs et à leur condition physique.

- **Séance d'Essai avec Prescription Médicale :**
 - ✓ Nous offrons aux potentiels nouveaux adhérents la possibilité de participer à une séance d'essai, sous réserve de présenter une prescription médicale pour la réalisation d'Activité Physique Adaptée.
- **Amélioration continue de nos services :**
 - ✓ Dans une démarche d'amélioration continue, nous communiquons un questionnaire de satisfaction à la fin de chaque abonnement, afin d'évaluer la pertinence et la qualité des activités proposées. Cela nous permet d'adapter notre offre d'APA aux besoins de nos adhérents.

3. Activités Proposées :

- ✓ Aquagym (mardi et jeudi) : 15 participants maximum par séance.
- ✓ Endurance (lundi) : 10 participants maximum par séance.

Le site de la Maison Sport Santé VYV « Re » :

<https://cvl.vyv3.fr/bois-gibert/maison-sport-sante>

VYV "RE" L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADAPTÉE ET LE SPORT

